



Perspectives Fiscales Africaines (PFA) 2022

Édition 2022

Une publication de l'ATAF



Note de droit d'auteur

Droits d'auteur relatifs à cette publication et à ses composantes.

Toute publication, transmission, transcription, traduction ou autres formes de duplications du présent document, dans son intégralité ou en partie, sous un format linguistique ou informatique quelconque, quelle qu'en soit la forme ou le moyen, sans autorisation écrite préalable du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), une organisation internationale de pleine capacité juridique et établie conformément à la Convention de Vienne du 8 octobre 2012 sur le droit des traités, est formellement interdite.

Toute reproduction ou adaptation non autorisée de cette publication constitue une violation des droits d'auteur, passible de poursuites judiciaires aussi bien civiles que pénales.

Restrictions d'utilisation

Les informations contenues dans cette publication sont des informations privilégiées appartenant à l'ATAF, à tout pays membre de l'ATAF et à ses filiales. Ces informations sont fournies en toute confidentialité, dans l'entendement qu'elles ne peuvent être utilisées à des fins autres que celles prévues par ce document, sans autorisation préalable de l'ATAF.

Série : Perspectives fiscales africaines (Édition 2022)

Série : Perspectives fiscales africaines (Édition 2022)

Auteur(s) : ATAF

Date de publication : 30 juin 2023

ISBN : 978-0-6397-8913-2 (imprimé)

978-0-6397-8914-9 (livre électronique)

Perspectives fiscales africaines (PFA) 2022

Améliorer la transformation numérique au sein des administrations fiscales

Postnet Suite 430

Private Bag 15, Menlo Park

Pretoria 0102

Afrique du Sud

Téléphone: +27 12 451 8800

Adresse mail: research@ataftax.org; fmbuyamba@ataftax.org

www.ataftax.org

À propos de l'ATAF



À propos de l'ATAF

Le Forum sur l'administration fiscale (ATAF) est une organisation créée par les administrations fiscales africaines en 2009 afin d'améliorer la performance des administrations fiscales en Afrique. Les administrations fiscales de 42 pays d'Afrique sont membres de l'ATAF, soit 76 pour cent des administrations fiscales du continent, ce qui en fait le principal organisme chargé des questions fiscales sur le continent. L'ATAF estime qu'une meilleure administration fiscale permet de renforcer la croissance économique, d'accroître la responsabilité de l'État envers ses citoyens, et de mobiliser de manière plus efficace les ressources intérieures. L'ATAF, qui en est à sa 13e année d'existence, s'est positionné comme la solution africaine pour améliorer la collecte des recettes, promouvoir le rôle de la fiscalité dans la gouvernance et la construction de l'État et faire entendre la voix du continent sur les questions fiscales internationales.



implemented by
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

À propos de la GIZ

Le Secrétariat de l'ATAF tient à exprimer sa gratitude à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) commandité par le ministère fédéral Allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). La GIZ est un partenaire au développement de l'ATAF qui a financé les Perspectives fiscales africaines (PFA), la publication phare depuis sa création en 2016. La GIZ a financé les activités de renforcement des capacités des PFA, la réunion de validation des PFA et la production de la publication.

Le soutien de la GIZ joue un rôle essentiel dans le succès du développement de l'ATAF en tant que plateforme importante de l'Afrique sur les questions fiscales, à travers un appui technique et financier continu depuis sa création en 2009.